

Plan d'action de développement durable 2023-2028



Société du
Palais des congrès
de Montréal



Table des matières

3	→ Message de la présidente-directrice générale	14	Action 4 → Événement écoresponsable: Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	21	Action 11 → Talent et culture: Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable
4	→ L'organisation en bref	15	Action 5 → Mobilité durable: Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués	22	Action 12 → Talent et culture: Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel
4	Mission, Vision et Valeurs	16	Action 6 → Approvisionnement durable: Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	23	Action 13 → Impact social: Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable
5	Quelques données clés en matière de développement durable	17	Action 7 → Technologies de l'information: Améliorer notre empreinte numérique	24	→ Tableau synoptique
7	Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques	18	Action 8 → Gouvernance: Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance		
8	Contexte interne	19	Action 9 → Gouvernance: Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal		
9	Contexte externe	20	Action 10 → Communication: Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats		
10	→ Plan d'action de développement durable				
11	Action 1 → Matières résiduelles: Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais				
12	Action 2 → Lutter contre les changements climatiques: Améliorer la performance environnementale du bâtiment				
13	Action 3 → Événement écoresponsable: Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais				

Message de la présidente-directrice générale

La Société du Palais des congrès de Montréal, symbole de l'excellence événementielle, est résolument engagée dans une démarche de développement durable. Nous croyons profondément en la nécessité d'agir de manière responsable envers notre environnement, notre communauté et nos visiteurs, en mettant en œuvre des mesures concrètes afin de réduire notre empreinte environnementale. Planifier des événements écoresponsables s'inscrit au cœur de nos priorités.

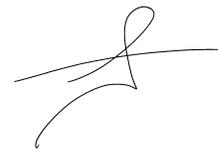
Ainsi, le Palais a choisi depuis plusieurs années – tant par souci de compétitivité que par positionnement éclairé envers les enjeux de développement durable auxquels notre société est confrontée – de faire de la durabilité un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle.

Nos actions en développement durable positionnent la Société du Palais des congrès de Montréal comme un chef de file de l'industrie touristique montréalaise, et visent à répondre aux besoins de nos invités tout en respectant ceux des générations futures.

Hôte de l'un des premiers laboratoires d'agriculture urbaine sur toit au Canada – aujourd'hui vitrine internationale de promotion des techniques et de la recherche dans le domaine –, la Société du Palais des congrès de Montréal adhère et contribue aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies depuis 2019, et multiplie les efforts pour mettre en place des politiques et des initiatives porteuses de sens.

Lancée en 2022, notre politique d'écoconditionnalité est novatrice; elle montre la voie pour le tourisme d'affaires dans la volonté d'accompagner notre clientèle à adopter les bonnes pratiques de gestion durable d'un événement.

Si les enjeux de développement durable sont un effort commun et concerté de la part des différents acteurs de la collectivité, la Société du Palais des congrès de Montréal est fière d'apporter sa pierre à l'édifice et de semer les graines d'un monde plus durable.



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale
Société du Palais des congrès de Montréal



Le Palais a choisi depuis plusieurs années de faire de la durabilité un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle.



L'organisation en bref



→ Entrée du Palais des congrès de Montréal.
©Kenan Boshi | Instagram
@k_photographyca

→ Mission

Contribuer à l'essor économique québécois et au progrès sociétal en favorisant l'échange du savoir et du savoir-faire, dans une perspective de développement durable.

→ Vision

Avoir un impact significatif sur le tourisme d'affaires et au sein des communautés en agissant de façon audacieuse, créative et innovante pour la transformation événementielle.

→ Valeurs

Créativité

L'intention est de créer une expérience mémorable, de trouver des solutions **agiles** au sein de notre équipe de travail et de saisir les possibilités d'amélioration et d'**innovation**.

Respect

La grande force du Palais réside dans le respect de sa clientèle, de ses partenaires et de ses collègues. La **bienveillance** fait partie de notre quotidien. Nous voyons le Palais comme une partie prenante du milieu économique et social de Montréal, dans une approche respectueuse de la **planète**.

Ouverture

La capacité d'écoute et d'interaction – avec notre clientèle, entre nous, avec nos partenaires et différentes parties prenantes – nous permet d'évoluer en continu au rythme des changements. Ouverts aux idées, à la **diversité** et aux nouvelles technologies, nous sommes inclusifs dans notre manière de réfléchir et de travailler.

Savoir-faire

Ensemble, l'équipe du Palais dispose d'une diversité d'**expertises**. La manière d'**accueillir** nos invités, le **professionnalisme**, la **confiance** et la **collaboration** font partie de notre ADN. Une clé pour contribuer avec efficacité au succès de l'organisation.

Quelques données clés en matière de développement durable

Donnée clé	Description
Achats responsables	<p>Pourcentage d'achats contenant un élément de développement durable: 25,74 %.</p> <p>Fourniture de bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'achats contenant un élément de développement durable: 40,48 %.
Bâtiment carboneutre	<p>En 2022-2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 064 tonnes de CO₂ compensées.
Communauté et impact social	<p>Soutenir des programmes d'intervention pour aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation aux membres du personnel sur les enjeux des personnes en situation d'itinérance; 2. Intervention et rapport annuel du pôle de Médiation sociale à la Société de Développement Social. <p>Certification de Kéroul:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des mesures proposées ont été mises en place. <p>Sondage auprès des usagers ou marche exploratoire via AlterGo:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % de la clientèle est satisfaite des installations.
Communication sur le développement durable	Plus d'une publication (interne ou externe) réalisée par mois.
Énergie et eau	<p>Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85 % de notre énergie provient de source renouvelable (hydroélectricité) et 15 % du gaz naturel. • Éclairage à DEL: plus de 30 % du bâtiment. Programme en cours pour l'ensemble du Palais (objectif: 100 %). • Certification BOMA BEST niveau Argent. • Inventaire (catégories 1 et 2) réalisé selon la méthodologie de la norme ISO 14064-1:2018 – année de référence 2019-2020. • 1 064 t éq. CO₂ 89 % du CO₂ est issu de la combustion de gaz naturel. <p>Eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 fontaines d'eau, dont 8 pour faciliter le remplissage des bouteilles. • 82 % des robinets sont à débit contrôlé (lecteur de mouvement). • 20 % des toilettes sont à débit réduit. Programme de rénovation qui permet l'installation de toilettes à haute efficacité.
Engagement des membres du personnel	<p>En 2022-2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 321 kg de collecte d'appareils électroniques • 325 kg de collecte de vêtements pour la Fondation la Collecte • 9 200 \$ en dons à la Fondation Rêves d'enfants (48 heures vélo). <p>Participation à la campagne de Centraide.</p>

Quelques données clés en matière de développement durable (suite)

Donnée clé	Description
Événements écoresponsables	<p>Une formation destinée aux chargé(e)s d'événements sur les enjeux du développement durable dans le secteur événementiel.</p> <p>Trois programmes mis en place:</p> <ol style="list-style-type: none"> Politique d'écoconditionnalité ÉcoPalais: réduction des coûts offerte à notre clientèle posant des gestes concrets en développement durable; Programme OBNL du Palais (POP): programme permettant d'offrir les salles non utilisées du Palais à des OBNL venant en aide à des populations défavorisées; Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE): programme permettant d'offrir les salles non utilisées du Palais à des organisateurs du secteur événementiel.
Matières résiduelles	<p>En 2022-2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 409 tonnes de déchets • 17 tonnes de recyclage • 5 200 tonnes de compost • 13 % de taux de diversion <p>En mars 2023, le Palais des congrès a reçu une attestation de niveau Performance du programme ICI on recycle +.</p>
Mobilité durable	<p>Les éléments suivants sont offerts à tous les membres du personnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 clés BIXI; • 1 stationnement intérieur sécurisé de plus de 30 places pour les vélos; • 1 atelier de mise au point mécanique pour les vélos (offert au printemps); • 6 bornes de recharge électrique; • 1 programme incitatif de transport collectif. <p>Les déplacements de tous les délégués commerciaux sont compensés. En 2022-2023, 93 tonnes ont été compensées</p>
Toit vert	<p>Rénovation du toit vert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la superficie: de 1 867 m² à 3 251 m²).
Traiteur responsable	<p>Dons alimentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 000 repas offerts à La Maison du Père; • 80 % de produits locaux en cuisine, utilisation de contenants 100 % recyclables ou de la porcelaine.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	Enjeu 1: Être reconnu comme levier de transformation pour le progrès durable de la société québécoise. Objectif 1.2. Indicateurs 4 et 5.	Orientation 5 (5.7 et 5.7.1)
Plan de transformation numérique	Le plan est en cours d'acceptation, mais une section du plan inclut la maturité numérique de l'organisation.	Orientation 5 (5,5)
Plan de gestion des matières résiduelles	Section 7: Objectifs et cibles Section 8: Plan d'action	Orientation 5 (5.7 et 5.7.1)
Politique d'approvisionnement durable	La Politique d'achats durables englobe les objectifs de la SGDD.	Orientation 5 (5.4 et 5.4.1)

Contexte interne

Aujourd'hui, le développement durable au Palais c'est:

→ **Des actions concrètes pour diminuer notre empreinte environnementale:**

Prioriser
la réduction et le tri des matières résiduelles

Améliorer
la sensibilisation et les formations internes sur les pratiques durables

Engager
la discussion avec les gestionnaires d'événements

Mesurer et diminuer
l'empreinte environnementale de nos activités

Redonner
à notre communauté

- Un **engagement** de la haute direction;
- Une **coordonnatrice responsable du développement durable** à temps plein depuis la fin de l'année 2021;
- Une **implication** de toutes les directions;
- Une **vision claire**, exprimée dans le présent Plan d'action de développement durable;
- Un **Comité développement durable avec ambassadeurs** pour bien véhiculer l'information;
- Une **réponse adaptée** aux enjeux actuels;
- **L'anticipation** des besoins futurs;
- Un laboratoire d'agriculture urbaine sur le **toit vert** du Palais depuis 2011;
- **L'accompagnement** des organisateurs d'événements à faire partie de l'effort collectif en intégrant des pratiques de durabilité dans leurs activités.

Nos ambitions pour l'avenir

- **Démontrer et utiliser le pouvoir d'influence du Palais** dans notre secteur en matière de développement durable.
- **Maintenir un effort continu** face aux nombreux défis.
- **Collaborer** étroitement avec les parties prenantes (personnel, clientèle, partenaires et fournisseurs).

Empreinte carbone

- **Accompagner les promoteurs** afin que les volets transport, matériel et gestion des matières résiduelles soient au cœur de leurs préoccupations.
- Augmenter le pourcentage de membres du personnel et de visiteurs qui se déplacent en **transport actif et collectif**.

Service alimentaire

- **Diminuer l'usage** de contenants à usage unique.
- **Diminuer le gaspillage alimentaire** à la source et poursuivre les dons de nourriture.
- **Offrir des choix de menus** ayant une faible empreinte carbone (végétarien ou végétane) et basés sur de saines habitudes alimentaires.

Gestion des matières résiduelles

- **Poursuivre l'implantation** des meilleures pratiques pour le tri des matières résiduelles.
- **Sensibiliser nos fournisseurs et nos exposants** à effectuer les bons choix de matériaux durables.
- **Prôner la réduction** à la source.

Contexte externe

Le Palais dispose de plus de 47 200 m² d'espace au sol, répartis sur 7 niveaux et 113 espaces multifonctionnels (salles de réunion, de bal, de réception ou de gala, salons VIP et pour comités organisateurs, halls d'exposition – dont l'une des plus vastes salles d'exposition sans colonnes au Canada – et terrasses extérieures).

Les organisateurs de congrès et d'autres événements d'affaires ont tous bien conscience de l'empreinte écologique qu'ils génèrent et de l'importance de poser des gestes écoresponsables.

Plusieurs études ont révélé que la majorité des personnes participant aux conférences – et particulièrement les jeunes générations – souhaitent que les organisateurs incluent des pratiques écoresponsables lorsqu'ils planifient leur événement. Cela signifie que les organisateurs d'événements ont le devoir d'adopter des pratiques durables dans les années qui viennent afin de satisfaire leur clientèle.

Le principal impact environnemental en tourisme d'affaires et dans le secteur des congrès est le transport, quelle que soit la taille de l'événement, du fait des déplacements des congressistes voyageant depuis les quatre coins du monde. Les autres impacts concernent la consommation d'énergie liée à l'événement, la gestion des déchets, le service alimentaire et les initiatives à portée sociale.

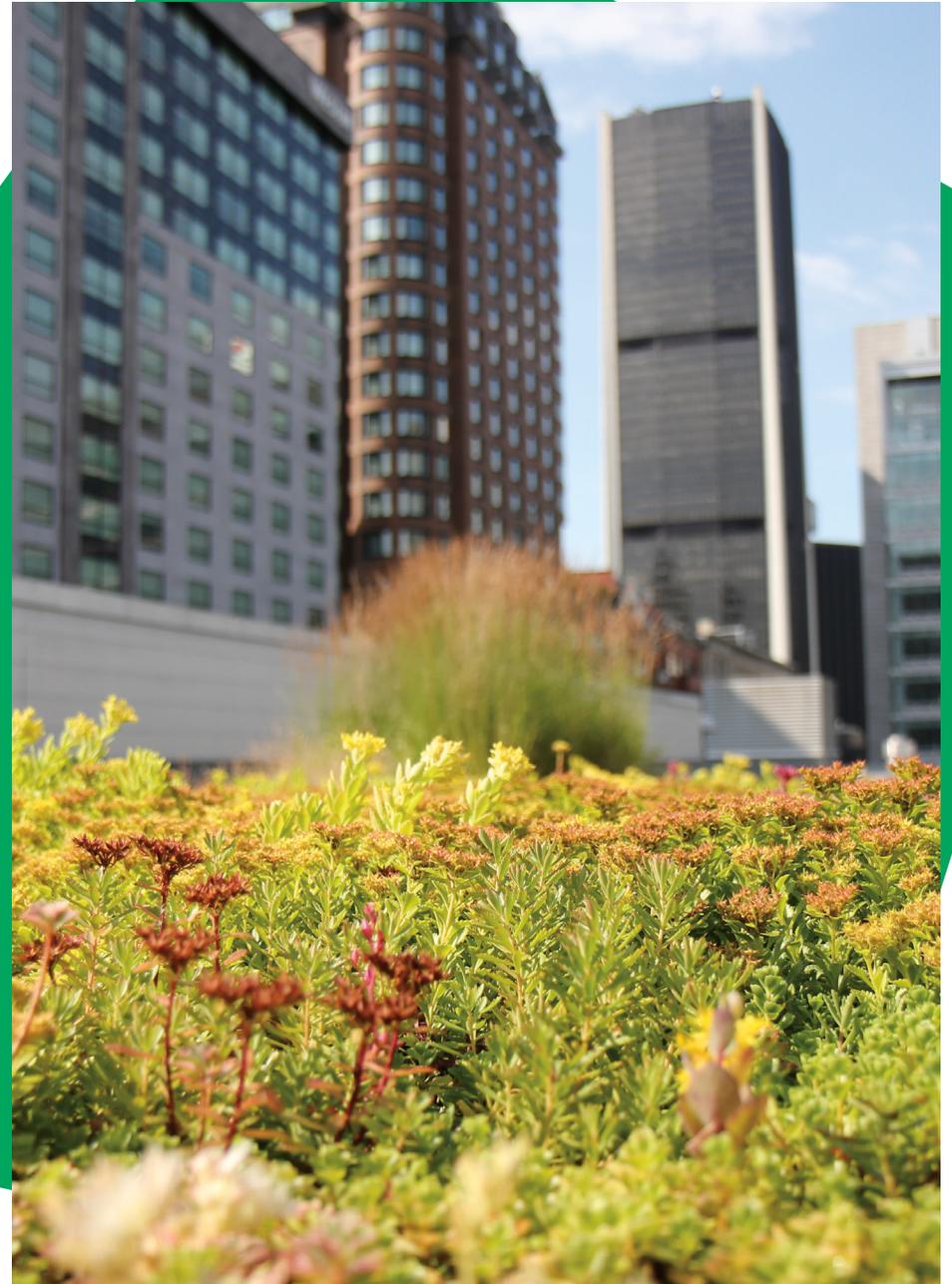
Certains obstacles viennent entraver une mise en place cohérente et efficace de mesures durables dans le cadre de l'organisation d'un événement (par exemple: le manque d'actions concrètes assumées par les promoteurs, la mesure des gestes posés afin de vérifier leur pertinence et leur efficacité, et la diminution des budgets d'organisation qui influe négativement sur la mise en place d'actions écoresponsables).

Le Palais des congrès s'est doté d'une ligne de conduite à long terme ambitieuse en ce qui a trait au développement durable. Cette démarche se traduit notamment par une volonté de conscientisation de ses partenaires et de discussions concertées avec les autres acteurs de l'industrie événementielle. Un geste à la fois, le Palais contribue à bâtir un avenir plus durable.

Afin d'assurer une amélioration continue de nos processus, le Palais s'est assuré d'agir à tous les niveaux de son activité, de toutes les manières possibles: service alimentaire, gestion des déchets, contrôle de l'empreinte carbone, achats durables (Code du fournisseur), toit vert, mobilité durable, gouvernance, programmes pour la communauté et l'impact social.



Plan d'action de développement durable



Action 1

Matières résiduelles:

Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais



La gestion des matières résiduelles est un véritable enjeu dans le domaine de l'événementiel. C'est pourquoi il est impératif de mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de s'y conformer scrupuleusement. Le succès d'un PGMR se traduit par des suivis rigoureux, des allocations de ressources et un minimum de deux mesures annuelles afin de suivre l'évolution de la situation. Définir des objectifs clairs facilitera l'implication de toutes les parties prenantes concernées. Une question primordiale dans le cas du Palais des congrès de Montréal réside dans l'ampleur des matières résiduelles générées. Nous devons impérativement mettre en place des actions pour en diminuer le volume, et rediriger les matières vers les bonnes filières de réemploi ou de recyclage.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 1

Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	1.1. → Pourcentage de réalisation du PGMR.	30 % du PGMR réalisé.	40 % du PGMR réalisé.	60 % du PGMR réalisé.	80 % du PGMR réalisé.	100 % du PGMR réalisé.
	Actuellement à 25 %.					
5.7.1	1.2. → Taux de diversion des matières résiduelles.	Taux de diversion de 35 % atteint.	Taux de diversion de 40 % atteint.	Taux de diversion de 50 % atteint.	Taux de diversion de 60 % atteint.	Taux de diversion de 65 % atteint.
	Actuellement, le taux de diversion est à 30 %.					

Action 2

Lutter contre les changements climatiques: Améliorer la performance environnementale du bâtiment



La gestion des infrastructures au Palais des congrès de Montréal est effectuée avec rigueur depuis de nombreuses années. En 2022-2023, nous avons effectué un inventaire des gaz à effet de serre (GES) – catégories 1 et 2. Cette mesure nous a permis d'identifier le gaz naturel – utilisé pour le chauffage du bâtiment – comme étant notre empreinte la plus marquée. Faute de pouvoir basculer vers un système 100 % électrique, notre cible est de maintenir nos infrastructures à niveau et de mettre en place des actions afin que cette gestion soit effectuée de façon optimale.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 2

Améliorer la performance environnementale du bâtiment

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1	2.1. → Réduction des émissions de GES de 60% par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de départ). Actuellement, les émissions ont été réduites de 60% .	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60% par rapport au niveau de 2009.	Obtenir la certification BOMA BEST Or.	Réduire les émissions de GES de 65% par rapport au niveau de 2009.	Maintenir la réduction des émissions de GES de 65% par rapport au niveau de 2009.	Réduire les émissions de GES de 70% par rapport au niveau de 2009.
5.6.2	2.2. → Pourcentage de chantiers de construction et de rénovations gérés de façon écoresponsable. Actuellement, 2% des chantiers sont gérés selon des critères écoresponsables.	Bonifier et établir des critères qui sont déjà au devis.	5% des chantiers gérés de façon écoresponsable.	15% des chantiers gérés de façon écoresponsable.	20% des chantiers gérés de façon écoresponsable.	25% des chantiers gérés de façon écoresponsable.

Action 3

Événement écoresponsable:

Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais



Les événements à l'initiative du Palais (Forum des collègues, fête de fin d'année, cocktail pour des partenaires, etc.) ne sont pas certifiés et aucune mesure ne nous permet de jauger leur impact environnemental. Notre objectif est d'encadrer ces événements et d'en effectuer des mesures, afin de pouvoir apporter des améliorations et de suivre notre propre progression en suivant la norme BNQ 9700-253.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 3

Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	3.1. → Pourcentage d'événements internes qui respecte minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253. Actuellement à 10 %.	50% des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	60% des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	70% des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	80% des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	100% des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.

Action 4

Événement écoresponsable:

Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable



Les événements qui se déroulent au Palais nécessitent l'implication de nombreux partenaires. Il nous paraît impératif de leur communiquer clairement nos objectifs, d'établir des critères d'acceptabilité et de les accompagner vers l'organisation d'événements écoresponsables.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 4 Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	4.1. → Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et des partenaires. Actuellement, il n'y a aucun document de promesse.	Élaborer la promesse des événements durables.	Utiliser la promesse des événements durables.			
1.1.1	4.2. → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable.		10% des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	20% des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	30% des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	40% des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.

Action 5

Mobilité durable:

Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués



La mobilité durable est l'affaire de tous. Les membres du personnel sont au cœur de nos initiatives, mais nous devons informer et sensibiliser nos visiteurs et nos partenaires. La localisation centrale du Palais des congrès dans la ville de Montréal donne tout son sens aux questions entourant l'accès à l'édifice. Cette action nous permettra de développer des partenariats avec d'autres institutions afin de mobiliser plus de joueurs, et ainsi d'influencer positivement les déplacements des visiteurs.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 5

Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	5.1. → Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués. Il y a une initiative annuellement, mais aucune enquête sur la mobilité durable n'a été réalisée.	Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.	Enquête sur la mobilité durable des membres du personnel. Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.

Action 6

Approvisionnement durable: Renforcer la démarche en approvisionnement responsable



Un énorme chantier se profile concernant les actions d'achats durables. Nous nous sommes basés sur les cibles du gouvernement du Québec pour nous permettre une meilleure reddition de compte, et surtout pour nous donner les outils pour atteindre nos cibles.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 6 Renforcer la démarche en approvisionnement responsable						
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	6.1. → Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD. Actuellement à 5%.	10% des appels d'offres publics ont des critères DD.	15% des appels d'offres publics ont des critères DD.	20% des appels d'offres publics ont des critères DD.	20% des appels d'offres publics ont des critères DD.	25% des appels d'offres publics ont des critères DD.
5.4.1	6.2. → Taux d'acquisition durable par le Palais. Actuellement à 20%.	30% d'acquisitions responsables sont réalisés.	30% d'acquisitions responsables sont réalisés.	30% d'acquisitions responsables sont réalisés.	35% d'acquisitions responsables sont réalisés.	35% d'acquisitions responsables sont réalisés.
5.4.1	6.3. → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec). Actuellement à 2%.	5% de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	10% de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15% de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15% de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	20% de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.

Action 7

Technologies de l'information: Améliorer notre empreinte numérique



Le Plan de transformation numérique est le fondement de cette action. Notre maturité numérique nous guidera pour cibler les actions à mettre en place en priorité pour avoir un impact substantiel sur notre utilisation et la gestion du matériel numérique dans l'ensemble de nos opérations.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 7 Améliorer notre empreinte numérique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1	7.1. → Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique. Actuellement, il n'y a aucune mesure.	Une mesure mise en place.	Deux mesures mises en place.	Une mesure mise en place.	Une mesure mise en place.	Une mesure mise en place.
5.5.1	7.2. → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente. L'indice de maturité numérique n'est pas connu.	Calculer l'indice de maturité du Palais.	Améliorer notre indice de maturité de 5%.	Améliorer notre indice de maturité de 10%.	Améliorer notre indice de maturité de 15%.	Améliorer notre indice de maturité de 20%.

Action 8

Gouvernance:

Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance



Nous devons démystifier le rôle du développement durable dans le processus décisionnel. Il est impératif d'évaluer comment nous pouvons intégrer le développement durable dans nos projets structurants, afin de bien comprendre ses particularités et ses différents impacts sur nos projets.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 8

Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.1	8.1 → Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité.	5% des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	10% des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	15% des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	20% des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	25% des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.
	Actuellement à 20%.					

Action 9

Gouvernance:

Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal



Le sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) au sein d'une organisation telle que le Palais des congrès est vaste et complexe. Le défi réside dans la sensibilisation du personnel et la façon de faire vivre l'EDI au quotidien. Le plan d'action EDI nous permettra de faire un état de la situation actuelle et d'établir les priorités pour les prochaines années.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 9

Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1	9.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI.	Adopter le plan d'action EDI.	20% de réalisation.	40% de réalisation.	60% de réalisation.	80% de réalisation.
3.2.2						
3.2.3						
Actuellement à 0%.						

Action 10

Communication:

Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats



Pour faire avancer le développement durable au sein de notre organisation et faire preuve de leadership auprès des parties prenantes, il est essentiel de poursuivre nos communications en développement durable; la priorité n'est pas la quantité, mais la qualité. Nous cherchons à mieux communiquer en établissant des actions concrètes.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 10

Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	10.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD. Actuellement: 8 communications par année.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.

Action 11

Talent et culture:

Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable



Tout le monde connaît le développement durable, mais est-ce que tout le monde le comprend ? Malgré les efforts que nous déployons pour sensibiliser et informer le personnel concernant le développement durable, le taux de réussite de nos actions demeure assez marginal. Les membres du personnel sont aux premières loges de notre plan d'action en développement durable; ils font fonctionner l'entreprise au quotidien et connaissent mieux que quiconque ses mécanismes. Ils représentent donc les acteurs les mieux placés pour participer à l'atteinte des objectifs durables, mais aussi pour représenter cette démarche à l'extérieur du Palais des congrès.

Le développement durable est une priorité du Palais, et nous voulons que cela soit visible tant à l'interne qu'à l'externe. Le défi est donc de faire vivre le développement durable au sein des équipes, notamment les quelque 125 membres du personnel temporaires. Ces derniers travaillent selon des horaires variables qui rendent la communication et les suivis plus complexes.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 11

Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.2.1	11.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD. Actuellement: 10 % du personnel permanent et 5 % du personnel temporaire.	20 % du personnel permanent et 10 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	40 % du personnel permanent et 20 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	60 % du personnel permanent et 30 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	80 % du personnel permanent et 40 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	100 % du personnel permanent et 50 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.

Action 12

Talent et culture:

Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel



Nous savons que les membres du personnel s'impliquent souvent dans des causes qui leur tiennent à cœur. Ainsi, nous nous engageons à appuyer ces initiatives.

Les recherches le démontrent: plus de 80 % des personnes engagées dans une action de bénévolat appuyée par leur employeur croient qu'une expérience de bénévolat collective peut améliorer leurs relations avec leurs collègues. Ces actions de bénévolat favorisent également l'acquisition de nouvelles compétences au sein du personnel.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 12

Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	12.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais. Actuellement, le programme n'est pas en place.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.

Action 13

Impact social:

Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable



Notre objectif est de rester en contact avec notre communauté, de la soutenir et de transmettre notre expertise à tous ses membres. Nous voulons combiner partenariats stratégiques et appuis locaux pour répondre aux besoins de notre communauté montréalaise. Nos initiatives visent à soutenir les plus vulnérables et à favoriser le progrès en ce sens. Ce dernier acte ouvre d'autres horizons en élargissant notre champ d'action auprès de nos organismes partenaires, ou de ceux qui pourraient le devenir.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 13

Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	13.1 → Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu. Actuellement, le programme n'est pas en place.	S'engager auprès de trois partenariats ou programmes.				

Tableau synoptique du plan d'action de développement durable 2023-2028

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais.	1. Pourcentage de réalisation du PGMR	30 % du PGMR réalisé.	40 % du PGMR réalisé.	60 % du PGMR réalisé.	80 % du PGMR réalisé.	100 % du PGMR réalisé.
		2. Taux de diversion des matières résiduelles.	Taux de diversion de 35 % atteint.	Taux de diversion de 40 % atteint.	Taux de diversion de 50 % atteint.	Taux de diversion de 60 % atteint.	Taux de diversion de 65 % atteint.
5.6.1 5.6.2	Améliorer la performance environnementale du bâtiment.	1. Réduction des émissions de GES de 60 % par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de départ).	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60 % par rapport au niveau de 2009.	Obtenir la certification BOMA BEST Or.	Réduire les émissions de GES de 65 % par rapport au niveau de 2009.	Maintenir la réduction des émissions de GES de 65 % par rapport au niveau de 2009.	Réduire les émissions de GES de 70 % par rapport au niveau de 2009.
		2. Pourcentage de chantiers de construction et de rénovation gérés de façon écoresponsable.	Bonifier et établir des critères qui sont déjà au devis.	5 % des chantiers gérés de façon écoresponsable.	15 % des chantiers gérés de façon écoresponsable.	20 % des chantiers gérés de façon écoresponsable.	25 % des chantiers gérés de façon écoresponsable.
1.1.1	Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais.	1. Pourcentage d'événements internes qui respecte minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	50 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	60 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	70 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	80 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	100 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.
1.1.1	Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en DD.	1. Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et des partenaires.	Élaborer la promesse des événements durables.				
		2. Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable.		10 % des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	20 % des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	30 % des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.	40 % des événements ont adhéré à la promesse des événements durables.
5.8.2	Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués.	1. Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués.	Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.	Enquête sur la mobilité durable des membres du personnel. Une nouvelle initiative mise en place.	Une nouvelle initiative mise en place.

Tableau synoptique du plan d'action de développement durable 2023-2028 (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Renforcer la démarche en approvisionnement responsable.	1. Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD.	10 % des appels d'offres publics ont des critères DD.	15 % des appels d'offres publics ont des critères DD.	20 % des appels d'offres publics ont des critères DD.	20 % des appels d'offres publics ont des critères DD.	25 % des appels d'offres publics ont des critères DD.
		2. Taux d'acquisition durable par le Palais.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.
		3. Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec).	5 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	10 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	20 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.
5.5.1	Améliorer notre empreinte numérique.	1. Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique.	Une mesure mise en place.	Deux mesures mises en place.	Une mesure mise en place.	Une mesure mise en place.	Une mesure mise en place.
		2. Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente.	Calculer l'indice de maturité du Palais.	Améliorer notre indice de maturité de 5 % .	Améliorer notre indice de maturité de 10 % .	Améliorer notre indice de maturité de 15 % .	Améliorer notre indice de maturité de 20 % .
5.3.1	Intégrer la grille de l'évaluation de la durabilité pour les processus décisionnels et de gouvernance.	1. Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité.	5 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	10 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	15 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	20 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	25 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.
3.2.1 3.2.2 3.2.3	Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la SPCM.	1. Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI.	Adopter le plan d'action EDI.	20 % de réalisation.	40 % de réalisation.	60 % de réalisation.	80 % de réalisation.
1.1.1	Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats.	1. Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe.

Tableau synoptique du plan d'action de développement durable 2023-2028 (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.2.1	Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable.	1. Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD.	20 % du personnel permanent et 10 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	40 % du personnel permanent et 20 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	60 % du personnel permanent et 30 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	80 % du personnel permanent et 40 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.	100 % du personnel permanent et 50 % du personnel temporaire ont suivi une formation en DD.
3.1.2	Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel.	1. Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.
3.1.2	Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de DD.	1. Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu.	S'engager auprès de trois partenariats ou programmes.				

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

info@congresmtl.com

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Dépôt légal, 4^e trimestre 2023

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-96567-1 (PDF)

COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le
Palais des congrès de Montréal. Elle a été
produite par la Direction des immeubles.

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023